

RIPOSTE dans les quartiers populaires

Le 9 septembre au soir, dans le quartier du Luth à **Gennevilliers**, cinq hommes au visage masqué, après avoir fait descendre la dizaine de passagers présents, ont tenté d'incendier un bus de la ligne 235. En réaction la ligne a été déviée pour une durée indéterminée et la préfecture a promis de renforcer la vidéo-surveillance. Le 30 septembre la Bac intervient dans le quartier, deux jeunes hommes sont occupés à scier les mas supportant les fameuses caméras. Une quarantaine de personnes réagissent contre l'interpellation, les flics sont copieusement callaïsés.

Le 12 septembre à **Saint-Denis**, deux policiers de la brigade d'exécution des décisions de justice, garent leur véhicule banalisé afin de mener leur enquête dans les environs. Deux heures plus tard le véhicule est en feu, ont-ils été repérés ?

Mercredi 13 septembre un couple de quinquagénaires était jugé au tribunal correctionnel de **Vesoul**. En mai dernier lors d'une soirée arrosée, l'homme, sorti sur le balcon, pris d'une envie pressante, s'est mis à uriner lorsque, par le plus grand des hasards, une patrouille de police passait juste en dessous.

Le 16 septembre à **Mulhouse**, un policier en civil qui rentrait à son domicile a été stoppé par une quinzaine d'individus cagoulés et armés de bâtons. Le fonctionnaire traité de « sale flic » a été copieusement rossé, et laissé à lui même dans son véhicule.

Le 20 septembre à **Marseille** une patrouille de police-secours en intervention dans le 15ème arrondissement a été la cible de tirs d'une arme à air comprimé. Une fonctionnaire a été touchée à la joue.

Le 25 septembre à **Saint-Denis** encore, des policiers contrôlent un véhicule lorsque le conducteur se serait rebellé, les flics l'accusent

d'avoir porté un coup de poing à un fonctionnaire. L'interpellation qui s'en suit est plutôt houleuse, impliquant une forte réaction dans les environs, elle se ferra sous les jets de pierres.

Le 3 septembre à **Orléans**, dans le quartier de l'Argonne, des adolescents sont groupés autour d'une moto, les fils sont à demi arrachés. La police qui croit tenir un flagrant délit de vol intervient. Pendant l'interpellation ils sont alors la cible de jets de pierres. Les adolescents sont emmenés au commissariat et le lendemain, une descente de police entraîne l'arrestation de cinq autres personnes accusées d'avoir participé aux échauffourées. Dans les heures qui suivent, des vitres de la mairie de quartier et une demi-douzaine de voitures sont endommagées. Début octobre quatre adolescents sont condamnés à un an de prison, dont six mois fermes.

Depuis, l'adjoint municipal chargé de la sécurité, réclame l'expulsion locative des familles des adolescents. L'idée qui n'est pas nouvelle fait écho à d'autres mesures du genre visant par exemple à supprimer les allocations familiales, ou criminaliser les parents d'élèves absentéistes. Une sanction en forme de double peine qui évacue les causes sociales, voit dans la délinquance une pathologie à expulser, dans l'individu jugé « déviant » un « criminel-né ». Si tu es pauvre, c'est de ta faute !

La rubrique « Ripostes dans les quartiers populaires » de ce bulletin mensuel du réseau résistons ensemble est une forme de crochepied à cette logique nauséabonde qui évacue les violences sociales, policières, judiciaires, scolaires, du chômage, de la précarité, du racisme... L'idée n'est pas de juger ces ripostes – de quel droit ? –, mais d'essayer de les comprendre comme une réponse à l'oppression quotidienne.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°112 • octobre 2012

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Rroms, Pierrefitte vs Marseille *La vieille ficelle de la violence à l'école*

En vrai, on pourrait appeler ça *populos vs connards*. Tout le monde connaît la légende sur la façon qu'ont les marseillais d'exagérer les choses en paroles et en actes. Là c'est en connerie qu'ils battent des records en faisant subir un pogrom à des familles Rroms habitant près d'un quartier du nord de la ville. Saluons le courage des quelques connards de ce quartier populaire, armés de barres de fer, de bidons d'essence et de petites couilles, voulant déloger des familles qui vivaient dans un camps de fortune. Ces cons, eux-mêmes dans la merde, n'arrivant pas à se dégager de la corruption d'état et du crime, ne prennent pas le temps de la réflexion sur la définition de l'ennemi à combattre. Quel est l'ennemi du prolo ? Le prolétariat ou le système qui le maintient plus bas que terre (Police, Etat, Patronat, Crime) ? Cet acte de damnés contre damnés augure bien de ce que le politique veut diffuser dans la population, « bouffez-vous entre vous y'a plus rien a manger ».

Mais qui a parlé du cas contraire à Pierrefitte (93) ? Après l'expulsion d'un camps à Stain, des familles Rrom ont trouvé refuge en plein milieu d'un quartier populaire de Pierrefitte. D'après le témoignage d'un habitant, une discussion cordiale en toute intelligence s'est installée malgré la barrière de la langue, expliquant la situation du quartier, leurs problèmes récurrents - tension avec la police, tension inter-quartier, pauvreté. Après une compréhension mutuelle, les Rroms ont décidé de trouver un emplacement plus loin.

Unissons-nous contre ces actes honteux qui aux yeux de l'histoire laisseront une trace indélébile.

Comment va s'en sortir ce gouvernement, qui a pourtant clamé que l'éducation serait sa priorité, pour continuer à supprimer des postes et sucrer des moyens à l'école ? Le ministre Peillon a donné le ton en annonçant dès le premier jour de classe son projet de « morale laïque » ; on se demandait un peu où il voulait en venir... Ce premier mois d'école nous a éclairés. Qui dit « morale » dit enfants indisciplinés qu'il faut redresser et policer. La défaillance de l'école dans les quartiers populaires ne viendrait donc pas des injustices du système social, mais du manque de moralité des plus pauvres. Le ministère a commencé à préparer le terrain en choisissant de braquer la lumière médiatique sur plusieurs faits divers impliquant des élèves et un parent qui s'en prennent à des profs. À quand le nouveau plan de vidéosurveillance ou autres détecteurs de métaux à l'entrée des établissements ?

> suite en page 2

La relance des «équipes mobiles de sécurité» (ces milices de grands frères adeptes de sports de combat voir RE 80 notamment) est quant à elle déjà en marche avec le projet d'installation d'«agents de prévention et de sécurité» dans les établissements «difficiles».

Mais Peillon a dit morale «laïque». Alors là c'est plus clair, il s'agit de mettre au pas les «étrangers», de préférence les musulmans «apparents», ceux qui «n'aiment pas la France», ceux qui ne mangent ni ne s'habillent ni ne pensent comme il faudrait. Du coup on constate dans certains lycées du 93 (c'est toujours là que ça se passe en premier) une radicalisation de l'offensive menée par certains chefs d'établissements contre celles que l'on appelle désormais «les filles à robe longue» ou encore comme on a pu l'entendre... dans une réunion publique d'un lycée «les filles à robes de prière». Ces robes sont jugées «trop ostentatoires» et celles qui les portent accusées d'être le nouveau cheval de Troie islamiste. Parions que nous aurons bientôt droit à une nouvelle affaire du voile simplement transformé en robe. Rien de tel pour diviser les salles des profs, braquer les élèves contre eux et cliver davantage la société. Bref, rien de tel pour justifier cette politique sécuritaire à bon compte qui permettra au gouvernement de renier ses «engagements» sans que presque personne n'ait l'énergie de le lui reprocher.

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Les mensonges des policiers s'effondrent

Lors des affrontements au Tarterêts le 5 juin 2011, une fille de 9 ans, bien que loin des événements, est gravement blessée à la tête. Pour les flics ce n'est pas un Flash Ball, ça serait un parpaing, une bouteille lancés par des habitants. Pourtant la vérité éclate, les experts confirment que c'est bien la balle d'un lanceur de défense de type 40/46 de longue portée, qui l'a frappée au visage. Depuis, Daranca a toujours le bras gauche paralysé et n'a pas retrouvé toutes ses facultés intellectuelles. Pas de panique du côté de la police, la République trouvera bien un juge qui classera cette affaire au nom de l'intérêt général.

Abou Bakari Tandia...

... est mort au commissariat de Courbevoie en décembre 2004. La clé d'étranglement a encore frappé. Des expertises accablantes accusent les flics, elles démontrent leurs mensonges selon lesquels il se serait fracassé la tête tout seul. Mais que vaut la vie d'un Malien, de surcroît sans-papiers, contre la parole des policiers ? Une fois de plus la «justice» est du côté de la matraque. La juge d'instruction vient de prendre une ordonnance de non-lieu. La famille a décidé de faire appel. Nous ne lâcherons pas. La mort d'Abou Bakari Tandia ne sera pas un «non-événement» !

La violence policière «déteint»

Deux agents de sécurité d'un supermarché de Toulouse ont porté des coups à un jeune 12 ans ; violemment projeté contre le mur et étranglé sur une table. La scène a duré quatre minutes environ, sa seule faute est d'avoir dérobé une barre de chocolat par gourmandise.

La Mulette l'ouvre grand

Le 1er régiment de Spahis, spécialisé à l'international, prépare son départ vers les bases françaises à Djibouti et en Côte-d'Ivoire début 2013, après avoir agi dans le Golfe, aux Kosovo, Afghanistan, Liban, Tchad... Ainsi, du 17 au 19 septembre, ses 800 soldats et 120 véhicules militaires ont investi les rues de Valence pour des jeux grandeur nature en zone urbaine (traversée du Rhône par ponts flottants motorisés, prise de contrôle des points stratégiques de la ville, combats, évacuation de civils, blessés et prisonniers). C'est une manière de faire accepter et respecter l'armée.

Régime d'exception

La garde-à-vue rendue illégale pour les sans-papiers, il ne restait à l'État que la procédure de vérification d'identité d'une durée de quatre heures. Un frein dans la machine à expulser que le ministère de l'Intérieur se propose de faire sauter en présentant un projet de loi créant un statut exceptionnel pour les sans-papiers permettant de les retenir jusqu'à seize heures. Avec ou sans la loi, le harcèlement policier se poursuit. Pour ne parler que de Calais les pandores multiplient les descentes dans les lieux où s'organise la solidarité avec les migrants, évacuent tout le monde sous la pluie, confisquent couvertures et sacs de couchage, expulsent des lieux de vie, enferment à tour de bras. Le 25 septembre une centaine de personnes bloquaient la circulation en réaction à une expulsion. Des bâches en plastique ont permis de fabriquer des tentes de fortune en travers de la route. Sur des cartons on pouvait lire «Où sont nos droits de l'homme ?», «Nous ne sommes pas des criminels!». Infos : <https://calaismigrantsolidarity.wordpress.com/>

Marseille : «Enlève ta merde, on va t'amener au poste» C'est avec ces paroles aimables que les policiers ont ordonné à une femme voilée de se dévoiler pour effectuer un contrôle d'identité. L'accusée, Louise-Marie Suisse, explique avoir été «en panique» car agressée. «Ils m'ont mise par terre, m'ont violentée, ils m'ont mis la main sur la bouche... Je ne pouvais plus respirer, alors oui, je l'ai mordue», avait conclu la jeune femme, mère d'un garçonnet. Deux mois de prison fermes pour «violence en réunion sur personne dépositaire de l'autorité publique».

Au-delà des mers

La déportation n'a pas été abolie en 1960 par De Gaulle. En Outre-mer la justice française ajoute régulièrement à la peine première une interdiction de résidence sur le territoire, déportant des condamnés des Dom-Tom en métropole. Et là encore, les enfermant loin de la région parisienne, triple peine pour tuer tout lien familial, amical, amoureux. Ce sont par exemple Joseph, Germain, et Fabrice, habitants de quartiers populaires en Martinique et Guadeloupe. Enfermé à Clairvaux, Fabrice vient de perdre son père, là-bas sur l'île. Lui restent rage et douleur. Jusqu'à quand ?



Manif à Francfort contre le procès de Sonja et Christian

Le 21 septembre débutait à Francfort le procès de Sonja et Christian.

Ils sont poursuivis en Allemagne pour des actions des Cellules révolutionnaires (RZ) contre le nucléaire et contre la gentrification dans les années soixante-dix. Infos et soutien sur : <https://solizorn.wordpress.com/>

7 ans après la mort de Zied Benna et Bouna Traoré

dans le transformateur EDF où ils avaient trouvé refuge pour échapper à un contrôle de police et les révoltes qui avaient éclaté dans de nombreux quartiers populaires en France, une pétition (<http://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/justice-pour-zyed-et-bouna>) a été lancée pour protester contre la confirmation de la décision de non-lieu préconisée par l'avocat général de la Cour de Cassation. Le délibéré aura lieu le 31 octobre : à suivre.

Anti-pub lundi 8 octobre, premier procès pour barbouillage des écrans publicitaires numériques par le collectif parisien des déboulonneurs, pour les soutenir infos sur <http://mobilisation.deboulonneurs.org>

Il y a un an Jamal Ghermaoui,

habitant de la cité du Luth à Genevilliers s'est fait tuer dans une cellule du mitard de la prison de Nanterre. Rendez-vous samedi 13 octobre à partir de 17h devant la maison d'arrêt. Le rassemblement en hommage à sa mémoire sera suivi d'une réunion-discussion.

Relance du site Copwatch Nord-Paris IDF

Désormais, le site totalement censuré est accessible à cette adresse «définitive» <https://copwatchnord-idf.info/>

Une pétition «Urgence notre police assassine»

«Notre gouvernement doit nous rendre des comptes, pourquoi nos enfants meurent à la suite d'un contrôle d'identité ou de courses poursuivies ?» extrait de la pétition à signer à l'adresse <http://www.123siteweb.fr/urgence-notre-police-assassine/>